



**DECISION n°1071786 d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par l'ASP des aides l'Agence et de leur cofinancement FEADER Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 pour la région HAUTE-NORMANDIE devenue NORMANDIE**

**La directrice générale de l'Agence de l'eau Seine Normandie,**

Vu le code de l'environnement notamment son article R. 213-40 ;

Vu la délibération n° CA 12-12 du 18 octobre 2012 du Conseil d'Administration de l'Agence portant approbation du 10ème programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (2013-2018) ;

Vu la délibération n° CA 15-20 du 20 octobre 2015 du Conseil d'Administration de l'Agence portant approbation de la révision du 10ème programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (2013-2018) ;

Vu la délibération n° CA 15-32 du conseil d'administration de l'Agence du 24 novembre 2015 approuvant le modèle de convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement Feader Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 ;

Vu la délibération n° CA 15-33 du conseil d'administration de l'Agence du 24 novembre 2015 approuvant le modèle de décision d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'Agence et de leur cofinancement FEADER Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 ;

Vu la convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement Feader Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 de la région HAUTE-NORMANDIE signée le 22/12/2015 ;

Vu l'avis de la commission des aides du 04/07/2017 concernant l'aide n°1071786 ;

**DECIDE :**

**Article 1 – OBJET**

L'Agence de l'eau Seine-Normandie attribue à l'ASP les autorisations d'engagement suivantes pour la mesure 4.1.1 « *Soutien à l'investissement en production animale* » et 4.1.2 « *Soutien à l'investissement en production végétale* » du Programme de Développement Rural Régional 2014-2020 et l'année 2016 :

	Montant attribué par l'Agence			Montant FEADER total	Montant d'aide total
	Part cofinancée	Part Top-Up	TOTAL		
<b>Mesure 4.1.1</b>	13 981 €		13 981 €	266 118 €	13 981 €
<b>Mesure 4.1.2</b>	45 017 €		45 017 €	448 826 €	45 017 €
<i>Imprévus (2%)</i>	1 179 €		1 179 €		
<b>TOTAL</b>	<b>60 177 €</b>		<b>60 177 €</b>		

Ces autorisations d'engagement devront être affectées par l'ASP à la gestion des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN définis à l'Article 2.

Le montant cumulé des autorisations d'engagements attribuées au titre de la convention-cadre visée sont précisés pour rappel en annexe 2.

#### Article 2 – ATTRIBUTIONS DES AIDES INDIVIDUELLES

Au vu de l'instruction des dossiers individuels réalisée par le GUSI (Guichet Unique des Services Instructeurs) et de la sélection des dossiers opérée en comité régional ad hoc, l'Agence de l'eau Seine-Normandie décide l'attribution des aides pour sa part pour les dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN listés en annexe 1.

#### Article 3 – MODALITES DE VERSEMENT

Le versement de la participation de l'Agence s'effectue conformément à l'article 8 de la convention-cadre visée.

#### Article 4 – DUREE DE VALIDITE

La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature, et à une durée de validité de 5 ans.

Date : **25 JUIL. 2017**

**La directrice générale**



Patricia BLANC

Anexe 1 : Listes des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN

Mesure 4.1.1 – 4ème AAP 2016

Bénéficiaires	Prénom et nom du ou des associés	Prénom et nom de la personne chargée de la gestion	Nature du projet (extension/renouvellement/construction) ou type d'investissement (achat d'un bien immobilier)	Montant total du projet	Montant total éligible	Assiette éligible après déduction	Total taux de subvention	Subvention calculé	Fond de la Région Normandie*	Fond de la Région Normandie*	Total des fonds FEADER*
EARL DES FORBRES	0276024427 ANGFR Deux en Vendée	... ...	Achat d'une exploitation agricole pour l'élevage et la production biologique (élevage bovin et porcin)	11 427,00	11 427,00	0,400	4 570,80			2 285,40	2 285,40
CAPON Beaulieu	027159493	... ...	Bois et déchets	22 500,00	18 000,00	40,00%	7 200,00			3 600,00	3 600,00
GNEC SAICER	076411771 SAGER Christian et Philippe	... ...	Achat d'une ferme à étage en Vendée pour élevage allaitant	217	217,00	0,000	47,410			2374,30	2374,30
PFITI Bono	016012852	... ...	Bois et déchets élevage vaches laitières vaches stériles, brebis	146	39 139,00	38 139,00	0,500	11 441,40		5 720,70	5 720,70
<b>Total montant AESN</b>											<b>13380,4</b>



**Annexe 2 : Montants cumulés des autorisations d'engagements de l'AESN**

Décision n°1067517	Décision n°1060386	Décision n°1037764	Décision n°1058385	Décision n°1062839	Décision n°1071786	Montant cumulé sur la période 2015- 2020
<b>Mesure 4.1.1</b>				13 077 €		13 981 €
<b>Mesure 4.1.2</b>		73 120 €		27 850 €	0 €	45 017 €
<b>Mesure 8.2</b>		0 €	8 670 €		16 850 €	
<b>Mesure 4.4</b>	48 087 €					<b>48 087 €</b>
<b>Imprévus (2%)</b>						1 179 €
<b>TOTAL</b>	48 087 €	73 120 €	8 670 €	40 927 €	16 850 €	<b>246 652 €</b>